



Le journal des mobilités actives

SOMMAIRE

n°133 Printemps 2017

- p. 2 : Edito du Président
- p. 3 & 4: CR AG asso 2P2R
- P. 5 : Hommage
- p. 6 : Indemnité kilomètre vélo
- p. 7 : Règlements - Cédez le passage cycliste
- p. 8 & 9 : Révision du PDU
- p. 10 à 12 : CR Atelier - TESO SNCF
- p. 13 & 14 Règlements - Trottoirs interdits !
- p. 15 à 18 : Revue de presse
- p. 19 : Commission antennes
- p. 20 & 21: Bilan AYAV Hiver
- p. 22 : Brève
- p. 23 : Festival 'La roue tourne' - Bilan
- p. 24 & 25 : Programme balades du dimanche
- p. 26 : Représentants comités quartier
- p. 27 : Foire aux vélos
- p. 28 : Amendes vélo
- p. 29 : Velocystes
- p. 30 : Voies vertes - Actualités
- p. 31 : Balade n+87 - Boucle Toulouse-Montauban-St Sulpice-Toulouse
- p. 32 : Agenda

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : Janvier 2017

M Moudenc et M Macron considèrent-t-ils nos poumons comme les ultimes filtres à particules?

Au lendemain du second tour des élections présidentielles qui a désigné M Macron comme le nouveau président de la République Française, les enjeux environnementaux absents du débat resteront toujours d'actualité.

N'oublions pas que Toulouse a atteint des taux de pollution de l'air jamais observés en ce début d'année 2017. C'est exactement à ce moment-là (indice de l'air Oramip 10 = mauvais à très mauvais) lors des vœux annuels que le maire de Toulouse a annoncé la réouverture du dossier de seconde rocade. Quel cynisme! Cynisme renouvelé lors de l'inauguration de l'échangeur autoroutier de Borderouge qui annonçait "de l'oxygène dans nos déplacements". Le même vocabulaire avait été utilisé lors de la présentation de la Jonction Est.

M Macron considérait avant son élection que la priorité toulousaine en terme d'infrastructures serait la rocade (seconde rocade?). Il est utile d'observer que plusieurs élus de l'équipe municipale toulousaine vont se présenter aux législatives au nom du nouveau président dont deux d'entre elles ont eu des positions assez remarquées en terme de mobilité et de qualité de l'air.

La première, maire de quartier du secteur rive gauche s'est initialement positionnée pour une réfection du boulevard Jean Brunhes optant pour une solution maintenant intégralement le stationnement des modes motorisés tout en dégradant l'usage de la marche à pied et de la bicyclette, solution qui devait en plus coûter 200 000 euros de plus qu'une solution plus équilibrée pour tous les modes. Cette même personne vient d'engager des travaux pour la création de nouvelles places de stationnements voitures boulevard Wagner sans consulter la commission mobilité du quartier, pour la somme de 1,2 millions d'euros. Avec également une création d'une vingtaine de places de stationnements avenue de Biarritz inutiles. Cette élue pourtant revendique n'avoir aucune position dogmatique sur l'usage des modes motorisés. Elle incarne pourtant par ses choix ce dogme.

La seconde élue, présidente de la commission du développement durable de Toulouse Métropole n'a pas trouvé mieux que l'activité ininterrompue du vent toulousain pour diminuer la pollution de l'air de notre agglomération.

L'addiction aux modes motorisés individuels est donc toujours bien ancrée dans nos villes et notre pays. Je retiendrai cependant les mots intéressants de la maire de Nantes Johanna Rolland, propos tenus lors du congrès de la FUB le 28 avril 2017: "considérer l'usage du vélo comme mode de vie". Pour éviter que nos poumons ne soient les ultimes filtres à particules de nos élus, continuons nos actions plus que jamais.

Guillaume Crouau
Président de l'association 2P2R

Que s'est-il passé à l'AG 2017 de 2P2R?

L'AG de Deux Pieds Deux Roues s'est tenue à la maison de la citoyenneté du secteur Rive Gauche à Saint-Cyprien le samedi 11 mars 2017. 90 personnes se sont déplacées malgré un joli soleil de printemps, autant de personnes représentées par procuration. Merci à tous et toutes. Des élus étaient présents en tant qu'adhérents à 2P2R: Toulouse Métropole, Frouzins et le conseil départemental de la Haute-Garonne. Le président avait pour objectif de présenter le bilan d'activité de manière plus rapide que l'année précédente. Le contrat a été rempli mais des choses sont à améliorer en terme de communication.

Les sujets abordés par l'assemblée de manière spontanée: être présent sur le projet TESO et être force de propositions. Le sujet Train + vélo n'est pas assez suivi par 2P2R mais personne ne veut s'impliquer pour faire avancer le sujet. Il est demandé au CD31 d'intensifier sa politique développement des véloroutes et voies vertes qui est actuellement timide (0,1% de son budget annuel est consacré au développement de l'usage du vélo), échanges sur la Trans-garonna qui prévoit d'aller de Toulouse à Vielha). Certaines personnes ne connaissent pas le bicycode. Nous comptons sur Florian pour développer le bicycode surtout que 2P2R a récupéré l'exclusivité de l'utilisation de la machine à graver. Le gravage est une très bonne occasion de se faire connaître sur une animation. Feuille de route pour l'équipe en charge du bicycode : communiquer sur le bicycode, former une personne par antenne afin de rendre autonomes les antennes, généraliser le bicycode sur les vélos vendus lors des foires aux vélos de 2P2R, réfléchir à des partenariats avec des vélocistes en proposant aux clients un bon d'achat-bicycode couplé à une vente de vélo, développer le gravage sur les marchés comme celui de Saint-Aubin.

Le bilan d'activité et le bilan financier ont été présentés et votés avec succès. De manière surprenante, un membre actuel du CA a voté contre le bilan d'activité.

La spécificité de cette AG a aussi été de proposer des ateliers pour que chacun puisse s'exprimer en groupe plus réduit. Trois thèmes étaient proposés : Place aux piétons ! Comment ré-enchanter la marche en ville ? ; Manifestations, actions médiatiques, pétitions...



Comment faire avancer nos demandes ; Modes actifs, villes 30, pollution...
Quels sujets porter en priorité et à quelles échelles ? Si les temps d'échange étaient un peu courts pour aborder en profondeur les sujets, cela mérite d'être renouvelé. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de 2P2R.

Élection du conseil d'administration:

Guillaume Crouau, Florian Jutisz, Julien Savary, Sophie Valcke, Monik Maurin, Marie-Rose Soula, Bernard Cely, Jean-Louis Charpentreau, Yves Ronçin, Jean Labbé, Françoise Chatenoud, Sébastien Bosvieux, nouveaux : Thérèse Masquelier, Didier Joint, Jean-François Lacoste, Boris Koslow, Hugues Bernard.

Elus à l'unanimité.

Dont pour le bureau:

Président Guillaume Crouau,
Secrétaire : Marie Rose Soula,
Trésorier : Bernard Cély

Vice-présidences:

Sébastien Bosvieux “communication et médias” – Didier Joint “Antennes” - Florian Jutisz “Actions médiatiques” - Thérèse Masquelier “Transport en Commun et Vélo” - Julien Savary “Véloroutes et Voies Vertes” - Sophie Valcke “AYAV”

A pourvoir: piétons et vélobus

Vous retrouverez l'intégralité du bilan d'activité de 2P2R, son bilan financier et le CR des ateliers sur le site de 2P2R: <https://www.2p2r.org/>

Nous avons fini par un apéro et repas partagé.

Merci à Seb et Yves pour la préparation de cette AG réussie.

HOMMAGE

Olivier Bosramier

Nous avons appris le décès d'**Olivier Bosramier**, infographiste toulousain et adhérent de l'Association Vélo depuis 25 ans, survenu le 16 Novembre 2016, à l'âge de 57 ans, suite à un cancer.

Olivier Bosramier, militant de l'Association Vélo depuis les années 90, a réalisé pendant plus de 25 ans, à titre bénévole les maquettes des dépliants, tracts, affichettes pour les manifs mensuelles, les Fêtes du Vélo, les Journées des Voies Vertes, ...

Olivier Bosramier a aussi réalisé, de façon minutieuse et professionnelle, et avec des tarifs bas, les maquettes des Guides du canal édités par l'Association Vélo (14 éditions du Guide 1, 6 éditions du Guide 2).

Il a réalisé la maquette de certaines éditions du Guide des Véloroutes et Voies Vertes de France, édité par l'AF3V.

Depuis 2011 il réalisait les maquettes des dépliants et des affichettes vélo des randonnées militantes AF3V de Juillet.

2P2R s'est associé aux condoléances adressées à sa famille

L'IKV s'élargit

L'**indemnité kilométrique vélo (IKV)** est « expérimentée » dans la fonction publique pour les seuls ministères de l'environnement et du logement depuis qu'un décret du 1er septembre dernier l'y autorise.

Assez rare pour que cela soit souligné, les 2 ans de cette période de test auront été écourtés à 7 mois (élections présidentielles aidant?) car va sortir prochainement un nouveau décret qui élargit l'IKV de manière pérenne à toutes les fonctions publiques (d'État, hospitalière et territoriale).

Nouveauté, les agents devront s'engager en début d'année pour un nombre de jours à vélo et seront indemnisés sur cette base.

Le plafond de 200€ est conservé (alors que dans la loi ce n'est qu'un montant exonéré de charges et d'impôts et non un maximum) et de la souplesse est insérée pour le cumul avec une participation de l'abonnement de transports en commun sur la seule partie rabatement vers une station de transport en commun.

En effet, jusqu'à présent les décrets parlaient de rabatement vers un arrêt de transport, c'est à dire le premier arrêt de bus.

Il est désormais question de rabatement possible lorsque le transport le plus proche est plus long que le trajet à vélo où hors horaires de passage.

Par exemple pour aller au travail vous prenez le métro qui est à 2 km de chez vous et il y a un arrêt de bus devant votre logement. Si ce bus met 15' (alors qu'à vélo c'est 5') ou ne passe pas lorsque vous en avez besoin alors vous pouvez bénéficier de l'IKV sur ces 2 kms.

La mise en place de cette IKV devra être validée par les conseils régissant la structure donc n'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour réunir argumentaire et infos pratiques !

Sébastien Bosvieux



REGLEMENTATION

Tourne qui peut !

Le code de la route évolue régulièrement. Progressivement il distingue les droits et devoirs des cyclistes. L'arrêté du 23 septembre 2015 a modifié quelques panneaux routiers ou plus exactement en a intégré de nouveau !

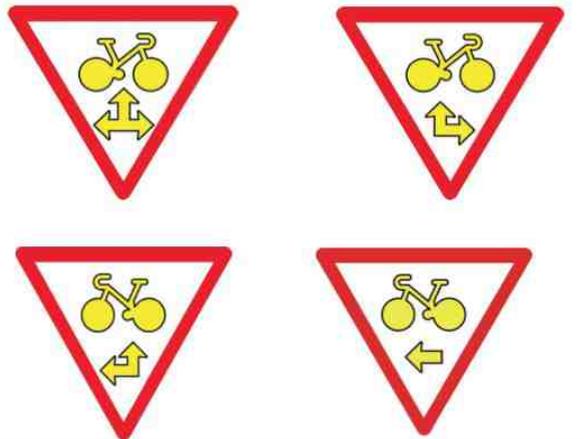
Vous savez le fameux tourne à droite cycliste au feu, officiellement appelé cédez le passage cycliste au feu et bien désormais il ne concerne pas que la droite mais toutes les directions. Et oui, à l'heure où Toulouse met en place tout doucement ce "tourne à droite" et bien des villes comme Sceau ou Paris équipent certains carrefours pour que les cyclistes puissent aussi aller tout droit voire tourner à gauche. Bien évidemment il ne s'agit pas de traverser de grandes avenue mais de petits carrefours où il est aussi inutile que fatigant de s'arrêter et redémarrer alors même que la visibilité est bonne et qu'aucun véhicule ni piéton n'est présent. Cette situation ne fait qu'officialiser des pratiques non accidentogènes sur des carrefours soigneusement choisis. Le maire de Sceau explique même au journal "le Parisien" que ce choix a fait débat mais qu'il est "persuadé qu'un peu d'insécurité crée de la sécurité : car tout le monde fait plus attention" !

Le feu tricolore est un outil créé majoritairement pour réguler le trafic automobile, c'est un outil déresponsabilisant où la vigilance n'existe plus. Au vert on passe dans son droit, sans se soucier de ce qui se passe, au rouge on s'arrête même s'il n'y a personne et pour certains à l'orange on accélère ! Ce panneau permet donc de franchir intelligemment et avec vigilance certains carrefours à vélo.

On rappellera utilement qu'en présence de ces petits panneaux accrochés sur le mat du feu tricolore :

- le cycliste peut franchir le feu rouge pour aller dans la ou les directions indiquées en cédant le passage aux voitures et aux piétons !

- le cycliste n'est pas obligé de passer au rouge, c'est lui qui apprécie la situation, il peut attendre le vert.



Révision du PDU

Avis de l'association 2 Pieds 2 Roues en tant que Personne Publique Associée: Synthèse de la position de 2 pieds 2 roues

Un manque d'ambition

L'association 2 pieds 2 roues souhaite que cette révision du PDU, qui est assortie d'un budget conséquent et inédit (3,8 milliards d'euros), fixe des objectifs ambitieux sur les gains de part modale des modes actifs et des transports en commun, corollaire indispensable à la baisse de la circulation automobile et de la pollution de l'air qui lui est associée.

Malheureusement, nous déplorons **le manque d'ambition** et une rentabilité très faible de cet investissement. **La diminution espérée de la part de la voiture est en effet de seulement 5 points alors que l'augmentation de celle du vélo n'est que de 1 à 3 % tandis que celle de la marche est de seulement 1 %.**

Un PDU non conforme à sa définition

Cette faible baisse de la part de la voiture se traduira dans les faits par une **hausse de la circulation automobile**, étant donnée la croissance de l'agglomération Toulousaine. Cette hausse discrédite le PDU dont l'objectif est une baisse du trafic automobile en valeur absolue et pas seulement en part modale.

Un investissement massif dans les modes actifs serait bien plus efficace

Ce manque d'efficacité du PDU est dû à une **volonté délibérée de ne pas contraindre l'usage de la voiture**, en construisant de surcroît de nouvelles infrastructures routières, et de diriger la majeure partie des investissements dans un mode de transport lourd (la 3ème ligne de métro), dont le coût kilométrique est exorbitant et qui ne redistribue pas l'espace public. L'association 2 pieds 2 roues **propose de rediriger cet investissement vers les modes actifs et un réseau de transports en commun de surface** qui irriguerait toute l'agglomération, et **soutient les propositions de l'AUTATE. L'usage de l'automobile doit être contraint** afin de diminuer son usage.

La mise en œuvre de nos propositions permettra **une diminution de 21 points de la part de la voiture**, et une diminution effective du nombre de voitures en circulation, avec la répartition suivante :



Comparaison des parts modales sur le périmètre PTU:

	2013	2030 PDU Tisséo	2030 PDU 2 pieds 2 roues et AUTATE
Vélo	2%	3 à 5%	10%
Marche à pied	23%	23 à 25%	30%
Transports en commun	14%	17 à 19%	20%
Voiture et autres	61%	51 à 57%	40%

Comparaison des parts modales sur le périmètre PTU

Nos 5 propositions phares:

- Augmenter le budget annuel modes actifs de 16 à **40 millions d'euros** pour l'ensemble du PTU (hors aménagements structurants de voirie type TCSP, ZAC, réfection totale de voirie, création de ligne de métro).

- Déploiement d'un **Réseau Express Vélo (REV)** sur l'ensemble du PTU.

- **Généralisation de la limitation à 30 km/h** sur toutes les zones urbaines du PTU, à l'exception des rocadés et axes structurants.

- **Mise en place d'une zone piétonne sur tous les centres-villes** des communes du PTU ainsi que dans les faubourgs de Toulouse.

- Mise en place d'une **Contribution Routière Urbaine (CRU)**, s'apparentant à un péage urbain, sur la ville de Toulouse, à généraliser progressivement sur l'ensemble du PTU.

Notre avis

L'association 2 pieds 2 roues émet un **avis défavorable** à la révision du PDU.

COMPTE-RENDU

Atelier

CR succinct par 2p2r du 1er atelier Toulouse Euro Sud Ouest organisé par SNCF Réseau

Cet atelier s'est réuni le 12 avril 2017 , à 18h00 à la Maison de la Citoyenneté des Minimes.

Etaient présents :

Pour la SNCF : Messieurs ALONSO, BOUVIER, ROUYER.

Pour Toulouse Métropole : M. LAGLEIZE, M. DUVERNOIS. Mme Costes Dandurand , Maire déléguée du quartier 4.1.

Diverses Associations de Quartier : 7NQ, ASL, Ilot Lapujade, Michel Ange, Commerçants Fg Bonnefoy, Maison du vélo, Association PMR, diverses assos Minimes, St Aubin, Copros Marengo et Asso 2p2r...

Les représentants de la SNCF nous ont présenté les grandes lignes de l'aménagement technique du foncier conservé par l'entreprise pour l'organisation de son activité.

Le site RAYNAL sera consacré à une grande partie du remisage, à l'entretien des rames voyageurs et à la maintenance de l'infrastructure. Des faisceaux de voies seront créés, allongés ou modifiés pour chaque type de matériel en fonction de leur sectorisation d'utilisation, mais aussi en prévision de l'accroissement des circulations à venir. La Maison du Vélo fait remarquer à SNCF Réseaux que les projections d'augmentation de trafic ferroviaire semblent peu ambitieuses et ne prévoient pas une augmentation significative des trains de banlieue (en dehors de la liaison directe Montauban-Toulouse).

Des circulations routières internes seront créés pour les besoins de l'entreprise, permettant de passer du mode ferroviaire au mode routier selon les besoins.

Beaucoup de questions sur les travaux. Plusieurs Associations se sont inquiétées du bruit que pourraient générer ces travaux, surtout si comme cela se fait actuellement, ils sont réalisés de nuit.

Les représentants de la SNCF affirment que ces travaux se feront par secteurs et priorités, en majorité de jour. Pour l'évacuation des gravas, 2 solutions à l'étude: par la route ou par trains. La SNCF a dit que pour l'instant les trains de marchandises (dont matières dangereuses (carburants, déchets toxiques,...) continueraient à traverser Toulouse. Le contournement par la vallée de l'Hers reste une possibilité dans le futur.



Le site PÉRIOLE sera reconfiguré et destiné à recevoir des faisceaux de voies pour l'entretien et le remisage des rames assurant les dessertes du ¼ Nord Est (Albi, Carmaux, Rodez, Capdenac, Castres, Mazamet,...) facilitant ainsi les entrées et sorties de trains sur l'axe Montauban/Carcassonne.

Outre les travaux pouvant occasionner du bruit pour les riverains des zones RAYNAL et PÉRIOLE, ce site devra subir des actions de dépollution plus importantes compte tenu des modifications apportées à la station service. La prochaine installation sera enfouie, conformément aux normes environnementales en vigueur.

Le site MATABIAU, destiné à l'activité transport de voyageurs sera optimisé. Un 7ème quai serait construit, en parallèle à l'élargissement et au prolongement du souterrain « nord ». Il est confirmé que le souterrain sera prolongé pour connecter le site de Matabiau à celui de Périole (qui devrait être un site multimodal : trains/méto/bus/modes doux).

La représentante de 2p2r est intervenue sur l'exiguïté des infrastructures (Quais, ascenseurs,... et a évoqué la problématique de la passerelle surplombant les installations ferroviaires de la rue de Périole (rue B.Ortet). 2p2r souhaite qu'un accès direct à partir de cette passerelle vers les quais puisse être envisagé. Toulouse Métropole partage également cette option.

La SNCF y est pour le moment réticente compte tenu des mesures de sécurité d'accès aux trains qui se mettent en place.

Les quais seront progressivement équipés de rampes et d'ascenseurs pour répondre légalement aux normes de mobilité. Toutes les gares régionales seront concernées par ces dispositions légales dont l'échéance est fixée à 2024. A noter que la SNCF s'en tient à la stricte réglementation en ce domaine et ne montre aucune volonté d'être proactive ou d'anticiper les échéances. Les associations de quartier partagent la demande de 2P2R de rendre accessibles les quais et l'ensemble de la gare avant 2024.

Le représentant de la Maison du Vélo est intervenu, afin de ne pas perdre de vue la nécessité de développer l'offre location vélo près de la Gare SNCF et du complexe Multimodal d'échanges. Concernant le déplacement de la Gare routière, même si tout n'est pas encore figé, le représentant d'EUROPOLIA nous confirme l'aberration d'un transfert vers Raynal.

Les 2 options aujourd'hui retenues sont le statu quo avec les installations actuelles pouvant être modernisées ou le déplacement sur Périole. Le principe étant d'offrir des correspondances rapides entre différents modes de transports : déplacement doux, vélo en location, moto, bus, voiture avec parkings à proximité et trains.



2P2R ne demande pas de compléter l'offre stationnement vélo de la gare palce belfort. Le besoin doit se trouver très proche de la gare.

Pour la réunion de ce jour, bien que la problématique ait porté sur l'infrastructure ferroviaire (plan de voie, ateliers maintenance,...), les aspects accessibilité et mobilité "douce" n'ont pas été abordés, ou à peine via quelques questions, mais sans entrer dans le détail.

Le prochain atelier, prévu le 03 mai, devrait nous permettre d'entrer plus dans le détail des installations destinées au public.

La SNCF propose à une quinzaine de personnes de participer à une visite commentée des installations, Jeudi 20 avril entre 12 et 14h00.

A terme, un total de 6,5 hectares de foncier sera libéré par la SNCF au profit d'opérations immobilières, habitat et bureaux.

Nous ne manquerons pas d'interpeler Toulouse Métropole sur l'impérieuse nécessité de développer en parallèle des services sur cette zone : écoles, crèches, installations sportives,...en veillant à une accessibilité aisée pour tous, en vélo, en marchant, mais aussi pour les personnes à mobilité restreinte.

EXPRIMEZ-VOUS !

Les détails sont sur le site « SNCF RESEAU, Modernisation du nœud ferroviaire toulousain ».

Un dossier de concertation est consultable à la Maison de la citoyenneté Nord (4 place du marché au cochon) et à la Maison de la citoyenneté Est (8 bis avenue du Parc).

Une lettre d'information, présentant le projet et la démarche de concertation qui lui est associée, sera distribuée aux riverains et disponible en gare Matabiau et aux 2 lieux ci-dessus.

Durant toute la durée de la concertation réglementaire, le public est invité à donner son avis via :

Une contribution dans le recueil d'avis en ligne accessible à partir de cette page dédiée au projet à envoyer à :

modernisation.noed.ferroviaire.toulouse@reseau.sncf.fr

Une lettre pré-affranchie (lettre T) sera déposée dans les boîtes aux lettres des riverains.

Les avis et demandes d'information peuvent être adressés à : SNCF Réseau / Concertation du nœud ferroviaire de Toulouse – 2 esplanade Compans Cafarelli – 31200 Toulouse.

/2p2r,

Thérèse MASQUELIER, Boris KOZLOW, Gérard RUIZ BALLESTEROS

RÉGLEMENTATION

Trottoirs interdits !

Le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, nous transfère les courriers qu'il reçoit de la part de piétons exaspérés contre les cyclistes. Heureusement, ces lettres ne sont pas très nombreuses mais la présence de vélos sur les trottoirs revient régulièrement.

On ne le répétera jamais assez, les cyclistes de plus de 7 ans n'ont pas le droit de circuler sur les trottoirs. Ce n'est pas parce que les automobiles envahissent nos pistes cyclables qu'il faut annexer les espaces réservés aux seuls piétons. Ne reproduisons pas sur les piétons les comportements dominants et agressifs que l'ont subis à vélo.

On pourra toutefois se demander pourquoi certains cyclistes se comportent ainsi... délinquance routière ? facilité et raccourci ? absence d'aménagements cyclables ? peur de se « confronter » aux automobilistes... les causes sont multiples. Mais une chose est sûre, les aménagements mis en place par les collectivités évoluent et tendent à envoyer les cyclistes sur les trottoirs. Au mieux de belles pistes cyclables à hauteur du trottoir, selon l'expression consacrée, au pire un simple trottoir, à peine au minima légal de largeur (1,4m), à se partager et rapidement équipé d'un pictogramme « vélo ».

Créer un partage pas toujours clair, habituer les cyclistes à emprunter le trottoir banalise cette pratique à tel point que certains cyclistes s'y sentent légitimes et dans leur droit même quand il n'est pas partagé.

Si cette solution d'être à l'écart de la route peut paraître séduisante, elle est en effet sécurisante et rassurante pour les cyclistes néophytes où les plus fragiles, elle cache aussi une volonté des élus et techniciens de ne pas prendre de place aux voitures en réduisant le nombre de voies et en diminuant les stationnements automobiles. Ainsi pour ne pas toucher aux voitures, on partage le trottoir en deux. Cela conduit évidemment à des aberrations, à un non respect des normes d'accessibilité et aux mécontentements exprimés à juste titre par les citoyens.





On ne parle pas ici de voie verte, la plupart du temps de 3m de large minimum, qui est une chaussée à part entière dédiée aux piétons et cyclistes où le partage de l'espace est la règle. Un trottoir ne peut pas être une voie verte, c'est illégal.

Strasbourg, qui un temps mettait en place des trottoirs partagés sans séparation piétons/cycliste, a d'ailleurs été condamné en justice.

Mais alors comment faire ? La mesure de base est l'abaissement des vitesses. La ville 30 est la demande centrale de 2 pieds 2 roues. Une rue où les voitures roulent lentement est une rue plus sereine, où les cyclistes se sentent plus en sécurité e mieux sur la chaussée. Ensuite il faut du courage politique pour mieux partager et redistribuer l'espace public : réduire le nombre de voies, réduire les stationnements . Bref diminuer la place de la voiture... et ça tombe bien le Plan de Déplacement Urbain oblige à la diminution du trafic automobile !



Sébastien Bosvieux

Vélo : une pétition pour pouvoir rouler sur la voie des bus

Sur une initiative personnelle, Etienne Joly a lancé une pétition via les réseaux sociaux. Son but est d'améliorer la circulation du vélo sur plusieurs portions de la RD813 en Castanet et Ramonville. De par son vécu quotidien et des remontés de nombreux pratiquants, il veut faire changer les choses, du moins amener des améliorations. Explications.

Pourquoi cette pétition ?

Je me rends tous les jours au travail à vélo. La piste cyclable n'est pas adaptée, elle représente un véritable danger. Des collègues, dans le même cas que moi, ont eu des accrochages sans parler des frayeurs journalières. Je veux juste faire remonter nos préoccupations. J'ai décidé de mettre en ligne une pétition.

Que demandez-vous ?

Qu'il y ait une piste en ligne droite plutôt que de franchir les très nombreux obstacles que nous trouvons sur cet axe. La pratique du deux-roues est de plus en plus importante avec notamment l'es-



Etienne Joly. / Photo DDM, D. D.

sor de l'utilisation de vélos électriques. Je sais que cette solution peut prendre du temps, il y a en

une autre qui peut être mise en pratique rapidement. **C'est-à-dire ?**

Que la circulation des vélos soit tolérée sur la voie de bus entre Castanet et Ramonville. A Toulouse, c'est possible alors pourquoi pas utiliser cet espace. Actuellement c'est interdit, certains ont été verbalisés avec une amende de 135 €.

Votre pétition est suivie ?

Il y a plus de 250 signataires en quelques semaines sans publicité et sans affichage. Oui, les gens sont sensibilisés, cette autorisation, en y mettant certaines restrictions, amènera de la sécurité pour tous. L'investissement est minime.

A qui allez-vous la présenter ?

Aux collectivités concernées qui peuvent agir dans ce sens. Les mairies de Ramonville d'Auzesville et de Castanet, à Tisséo et au Conseil Départemental. Je suis prêt à m'investir afin d'apporter mon expérience, mon vécu et faire part de toutes les demandes des usagers des deux roues.

Daniel Drouet

Pour plus d'informations et pour signer la pétition : <http://D813a-velo.wordpress.com>

Les pistes cyclables désormais autorisées au stationnement automobile

C'est dans un communiqué de presse que la Sécurité Routière annonce le futur décret n° 2017-732113 qui devrait entrer en vigueur au 1er juillet prochain. Ce texte stipule que les usagers motorisés - automobiles mais également camions, motos et scooters - auront désormais la possibilité d'utiliser les bandes et pistes cyclables comme des zones de stationnement. En voici un extrait :

"En agglomération, tout type de véhicule est autorisé à stationner sur l'espace de la chaussée dévolue à la circulation cycliste, en dehors des horaires précisées dans l'annexe n°R145."

Le texte indique en effet dans cette annexe que le stationnement ne sera toutefois pas autorisé sur les plages horaires de forte affluence, soit de 8h45 à 9h et de 17h45 à 18h.

Contacté par téléphone, Dominique Garoujveu, délégué du comité interministériel sur la sécurité routière (CISR), nous donne des précisions : *"Ce décret est parti d'un constat simple, que les usagers motorisés ne doivent pas être soumis au stress de devoir rechercher une place de stationnement. Nous avons donc pris la décision que les bandes et pistes cyclables constituaient une solution de parking rapide et simple."*

Lorsque nous lui demandons s'il pense que cela puisse constituer un danger pour le cycliste, qui devra donc contourner les véhicules stationnés, il répond : *"Pas du tout ! Le texte a évidemment été pensé pour ne pas mettre en danger les cyclistes."*

En effet, l'alinéa 3 du nouveau décret précise que : *"l'usager cycliste, face à un véhicule stationné sur sa voie, devra marquer un arrêt et patienter jusqu'au retour du propriétaire, ce jusqu'à la libération complète de la dite voie."*

Xavier Cadeau



Weelz ! – **1^{er} avril** 2017

Le casque pour les enfants à vélo est désormais obligatoire

L'amende sera de 90 euros pour une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque.

Auparavant recommandé, désormais obligatoire: à partir de ce mercredi 22 mars, la loi impose aux moins de 12 ans de porter un casque à vélo, une "mesure douce" selon les autorités qui espèrent voir cette pratique se diffuser par ricochet chez les cyclistes de tous âges.

La mesure avait été annoncée en octobre 2015 lors d'un Conseil interministériel de sécurité routière. Elle entre en vigueur mercredi: une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque à vélo devra s'acquitter d'une amende de quatrième classe (90 euros).

"C'était pas déjà obligatoire? Même sans loi, c'est du bon sens! Qui ne met pas de casque à son enfant?", s'étonne Stéphanie qui, avec le retour des beaux jours, a ressorti son vélo pour aller chercher Marine, quatre ans, à l'école. Mère et fille portent un casque, une "évidence" pour cette trentenaire parisienne.

Les effets protecteurs du casque sont reconnus. Selon la Sécurité routière, il diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, celui de blessure mineure de 31% et celui de blessure au visage de 28%.

Le casque est obligatoire dans 12 pays de l'Union européenne. En Finlande, il est imposé à tout âge, jusqu'à 18 ans en République tchèque et Lituanie, jusqu'à 16 ans en Espagne, Croatie et Estonie, jusqu'à 15 ans en Suède, Slovaquie et Slovénie, jusqu'à 12 ans en Autriche et Lettonie et jusqu'à 10 ans à Malte.

"Il s'agit d'attirer l'attention de tous à travers une mesure qui est facile à accepter", explique le délégué interministériel à la sécurité routière Emmanuel Barbe. "C'est une mesure douce, qui a aussi une valeur pédagogique envers les parents", précise-t-il: "Si un parent n'en met pas, l'enfant va demander 'Pourquoi tu ne mets pas de casque?'. On veut passer le message par la voix des enfants"

"Un non-sens"

En France, les cyclistes ont vu leur mortalité repartir à la hausse en 2016: l'an dernier, 159 cyclistes ont été

tués sur les routes (10 de plus qu'en 2015, +7%). Et dans un mois de février 2017 exceptionnellement clément, le moins meurtrier depuis mars 2013, la mortalité des cyclistes, elle, est restée orientée à la hausse (+14% par rapport à février 2016).

Pourtant, cette mesure n'est "pas la plus pertinente", estime la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB).

"On n'est pas contre mais espérer que ça va changer la sécurité routière du cycliste, c'est un non-sens", affirme son président Olivier Schneider, en rappelant qu'un seul enfant de moins de 12 ans est mort à vélo l'an dernier.

"Une véritable mesure de sécurité routière serait de systématiser l'apprentissage de la mobilité vélo à l'école primaire, pour savoir faire du vélo sur la voie publique (...) Ce n'est pas parce qu'on porte un casque qu'on va savoir éviter les accidents", estime-t-il.

"Et ça envoie le signal que faire du vélo est dangereux. Si on impose le casque aux cyclistes, pourquoi ne pas l'imposer aux passagers de voiture et aux gens qui prennent les escaliers? Il y a 400 personnes qui tombent chaque année dans les escaliers et ont des traumatismes crâniens aigus", ironise-t-il.

Certains soulignent aussi que ce sont les personnes âgées qui paient le plus lourd tribut à deux-roues et s'étonnent que la mesure ne soit donc pas appliquée à l'ensemble de la population. Au-delà d'une nouvelle contrainte légale qui pourrait être mal accueillie dans l'opinion, "il y a une pratique du vélo où ce serait difficile à imposer", répond Emmanuel Barbe.

Une obligation pour tous les cyclistes entraverait notamment le nouvel engouement pour les déplacements à vélo suscité par les systèmes de libre-service (Vélib', Velo'v...) qui se développent depuis une dizaine d'années.

Bogdan Cristel

ANTENNES

Réseau en extension

Le réseau des antennes de 2P2R se structure !

Le nombre d'antennes de 2P2R augmente. Ceci reflète le dynamisme de notre association et un déplacement des besoins vers le périurbain.

Ce réseau des antennes permet de réaliser des actions pour améliorer au quotidien les conditions de déplacement Piétons et Vélos dans vos communes et pour consolider les actions de 2P2R au niveau des différentes intercommunalités.

Pour assurer cette croissance, notre association s'est structurée avec les actions suivantes

- Organisation d'un séminaire antennes en novembre 2016.
- Nomination d'un coordinateur des antennes depuis début 2017: Didier Joint assure ce rôle.

Dans ce cadre, deux supports d'information ont été conçus pour accompagner les initiatives de Création puis de Gestion des antennes:

- **Kit de Création des antennes:** information sur les conditions et recommandations pour créer une nouvelle antenne 2P2R
- **Kit de Gestion des antennes:** tout ce qui vous sera utile dans la préparation de dossiers techniques pour l'amélioration des conditions de circulation Piétons/Vélos ou l'organisation de manifestations

Responsables d'antennes actuels ou futurs, ces kits de communication sont aussi les vôtres, n'hésitez pas à en suggérer des améliorations ou compléments qui vous paraissent nécessaires!

Les antennes en cours de création concernent à ce jour Plaisance du Touch, Fonsorbes, Auzeville-Tolosane, Castanet-Tolosan

Des volontaires pour développer des antennes à Aucamville, Fenouillet, Saint Alban, Balma, Muret seraient les bienvenus !

Les Antennes de 2P2R

● Antenne existante
● Antenne en cours de création



Une bonne première campagne d'hiver pour Allons-Y A Vélo et on remet ça du 29 mai au 09 juin !

Du 20 février au 3 mars, 28 entités ont fait honneur à cette première édition hivernale d'Allons-Y A Vélo cumulant plus de 63500 kms à vélo, selon la police (i.e. selon les chiffres officiellement rapportés), certainement beaucoup plus selon les organisateurs !

Le thème de la campagne hiver 2017 était "AYAV toute l'année", l'idée étant bien sûr de motiver les gens à faire du vélo toute l'année et pas seulement durant les deux semaines AYAV.

Pour cette première édition hivernale, AYAV a invité les référents à organiser des animations insistant sur l'importance d'être visibles à vélo : distribution ou tirage au sort d'éclairages et/ou de chasubles fluos (si petit budget), communication sur l'importance d'être visibles, etc. Parce que, à vélo, être vu, c'est primordial !

Les référents ont aussi été encouragés à choisir une journée phare durant la période AYAV hiver 2017 et à effectuer ce jour-là un comptage des personnes venues à vélo au travail, au collège ou à l'école. Et comme l'an dernier, ils ont aussi été invités à comptabiliser les kms parcourus à vélo durant ces deux semaines par tous vos cyclistes, pour montrer que même l'hiver, AYAV a du poids ... en tonnes de CO2 évitées !

Parmi les 28 entités participantes, 22 ont relevé le challenge inter-entreprises et nous ont donc fait remonter les chiffres de part modale vélo lors de leur journée phare. On note en particulier que à part chez quelques irréductibles, la part modale du vélo durant l'hiver est bien inférieure à celle du printemps.

Dans la catégorie -100 employés, nous notons la superbe performance de la Maison du Vélo avec 77% de cyclistes ; mais la Maison du Vélo étant "hors-challenge" vu son statut d'entité organisatrice d'AYAV, le palme revient donc à INDDIGO avec un très beau 44% de cyclistes ;

Dans la catégorie 100-500 employés, c'est toujours SMTC-Tisséo qui se hisse sur la première marche du podium avec 14% de cyclistes ;

Dans la catégorie + 500 employés : l'Observatoire Midi-Pyrénées confirme sa suprématie avec un très beau 21% améliorant même son score du printemps dernier de 19% !



Notons aussi la participation des écoles maternelle et élémentaires de Labège avec respectivement 14% et 16% d'enfants cyclistes le jour J. En résumé, de beaux résultats pour cette première édition hivernale, même s'il y a apparemment encore pas mal de boulot pour convaincre les gens que "le vélo au quotidien, c'est valable et super toute l'année" !

Et pour continuer sur cette belle lancée, l'édition Allons-Y A Vélo printemps 2017 arrive à grands tours de roue, du 29 mai au 9 juin! La soirée de lancement aura lieu le 15 mai à la Maison du Vélo, 12 boulevard Bonrepos, à partir de 18h30. Comme chaque année, du matériel de sécurité sera distribué aux représentants des entités au préalable inscrites à AYAV 2017.

Pour inscrire votre entité (entreprise, administration, école, collège, lycée, etc.) et pour plus d'information sur AYAV printemps 2017, rendez-vous en ligne sur <http://allonsyavelo.le-pic.org> !

Contact : toulouseallonsyavelo@free.fr



Lu dans les Echos de Tournefeuille:

Alors voilà, je me suis laissé embarquer, début septembre, dans cette histoire de comptage des vélos au rond-point du Cabanon, à partir de 7h30. Ça ne me gênait pas trop : à cette heure-là, il n'y a pas grand-chose d'ouvert. J'ai été relayé à 8h15 et deux équipes comptaient à deux autres postes : une au rond-point Passera (à côté de la restauration rapide Mac Machin) et l'autre à l'arrêt de bus " La Ramée " sur la voie du canal Saint-Martory.

Hé ben vous savez quoi ? Qu'est-ce qu'il peut passer comme bagnoles ! Et avec pas grand-monde dedans ! Même sur la voie du canal Saint-Martory en principe réservée aux bus, on en trouve, m'a dit un collègue compteur. Heureusement, on voit aussi quelques vélos. Alors voilà combien on en a trouvés en une heure et demie : 112 au Cabanon, 99 au rond-point Passera et 118 sur la voie Saint-Martory soit 329 en tout. Globalement, c'est stable par rapport aux années précédentes mais c'est sûr, il y aura plus de cyclistes au prochain comptage, en juin.

En septembre, après le temps des vacances, est venu le temps des bouchons matinaux, enfin, pour les voitures. Moi, sur mon vélo, je me posais des questions en voyant l'air malheureux de ces conducteurs coincés dans leurs boîtes de sardines : comment c'est, le paysage, vu de derrière des vitres, alors qu'on est coupé de la brise par un pare-brise ? Comment on se sent, le soir, après avoir respiré tous ces polluants accumulés dans l'habitacle ? J'imaginai ces pauvres gens qui n'arrivent pas à se déplacer sans une tonne de ferraille autour d'eux. J'arrivais à l'heure à mon travail et je flanais tranquillement en attendant mes collègues en retard. À leur arrivée, je compatissais en entendant leurs « Qu'est-ce que ça bouchonne ! », alors que moi, j'avais roulé peinard.

Un néo vélo-tournefeuillais anonyme



Grosse affluence pour cette deuxième édition du festival associatif du voyage à vélo, « La Roue Tourne », le 25 février 2017 !

Profitant d'un soleil radieux, les visiteurs de tous âges, cyclistes aguerris ou simples curieux, amateurs de la petite reine, étaient au rendez-vous dès le matin au Moulin de Roques sur Garonne, encore plus nombreux que l'an dernier. Certains étaient venus de Toulouse à vélo, guidés par des membres de l'association 2 pieds 2 roues. Très vite, les visiteurs se pressent sur les stands, les salles de projection se remplissent.

Chacun repart avec un livre, une idée d'itinéraire, une image dans la tête, au Kirghizistan, à Cuba, aux Philippines, ou simplement en France. Un voyage en famille pour l'été prochain ? Une invitation plus durable à un périple plus lointain ?

On pense à Benjamin qui a changé de métier après ses deux ans de vélo à travers le monde, à Hubert et Sylvie qui sont partis de Toulouse pour Pékin en tandem, à Zoé, 13 ans, qui évoque avec une maturité saisissante l'expérience de dépassement de soi que constitue l'Afrique et l'Asie en vélo en famille pendant trois ans.

L'horizon de tous les possibles s'élargit, des petits groupes se forment autour d'une carte de l'Alaska, un vélo en bambou, les enfants rivalisent d'adresse sur leur monocycle, les spécialistes partagent leurs expériences de bivouac : « c'est mieux de partir avec un réchaud à bois...le filtre à eau, tu connais ?... pour chasser les chiens agressifs, rien ne vaut une bonne pierre ». Un cycliste enthousiaste me confie « super ce festival, mieux que celui de Paris. L'an prochain, je reviendrai ! » Merci l'ami, voilà une belle récompense pour les modestes bénévoles que nous sommes.

Longue vie à la « Roue tourne » !



PROGRAMME

Vos dimanches

NE RATEZ PAS NOS 2 DERNIERES SORTIES DE LA SAISON PRINTEMPS ETE 2017

JEUDI 25 MAI : en suivant le chemin de compostelle de Colomiers à Lèguevin

Au départ de la gare de Colomiers, nous suivrons le chemin d'Arles qu'empruntaient les pèlerins de St Jacques de Compostelle vers Pibrac- puis la forêt de Bouconne -retour par Leguevin – la Salvetat - Colomiers

Distance : 41km

Circuit : Oui

Difficulté : assez facile

Vélos : VTT-VTC ou équivalent. Pas de vélos à pneus étroits

Train + Vélo : OUI

Voitures et covoiturage : Parking attendant à la gare de Colomiers

R-D-V fixé à 10h10 Départ depuis la gare de Colomiers à 10h20

L'itinéraire: Traversée de Colomiers en évitant autant que possible les axes routiers, pour rejoindre le poney club de Colomiers, pour y trouver le GR 653 dit chemin d'Arles au niveau du pont St Jean.-Arrivés à Pibrac, visite du jardin du magnifique château renaissance du XVIème construit de briques rouges des comtes de Pibrac puis basilique Ste Germaine, et l'église du XIIème Retour sur le GR "chemin des ânes"vers la métairie de Ste Germaine.

Nous irons ensuite en direction de la forêt de Bouconne jusqu'au lac de la Bourdette où nous ferons la halte casse croûte. 18Km –

Nous reprendrons la traversée de la forêt par l'allée centrale et rejoindrons Lèguevin par le chemin de Cazalas, 26km

on rejoindra la gare de Colomiers en faisant un petit détour par La Salvetat St Gilles, nous y verrons le château de Raymond IV.. enfin ce qu'il en reste..

ATTENTION – le jeudi 25 mai, jour férié, il n'y a qu'un départ de la gare "Toulouse Arènes" à 9h51 arrivée 10h05 à la gare de Colomiers

Retour sur Toulouse Arènes : A vélo pour les plus courageux ou en voiture.

Pour le train retour, nous avons plusieurs départs 15h55 et le plus probable,17h25,

Les inscriptions se font auprès de vincent.lluch@cegetel.net

Comme d'habitude, prévoir 1€ pour participation à l'assurance



Dimanche 25 juin : de jardins en lacs, en châteaux

40km de balade facile pour nous rendre aux jardins les tournesols, les lacs de Tournefeuille, la Ramée...

Distance : 40km

Circuit : Oui

Difficulté : très facile

Vélos : VTT-VTC ou équivalent. Pas de vélos à pneus étroits

9h15 RDV devant le musée des Abattoirs

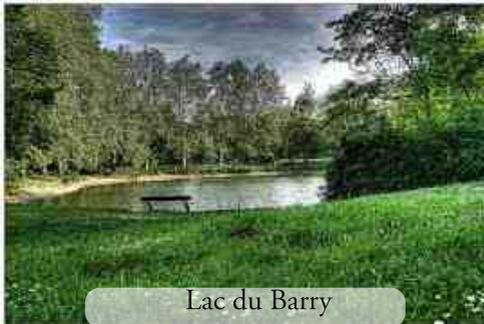
9h30 DÉPART pour Tournefeuille.

Nous suivrons les pistes cyclables, la digue de Casselardit, le lac du Barry, Lardenne puis la coulée verte jusqu'aux jardins partagés de Tournefeuille. Une visite est prévue de 11h à 12h ; prévoir 3€ (+ 1€ pour l'assurance 2p2r) Nous reprendrons les vélos en direction du lac de Plaisance du Touch où nous pourrions nous poser pour le pique-nique.

Nous repartirons à 14 h vers le lac de la Ramée pour un moment de farniente : café, baignade, sieste, tour du lac, chacun fera ses choix.

Après ces batifolages nous nous retrouverons devant la piscine pour continuer notre chemin via les châteaux de la Mounède, puis de la Reynerie. Retour sur Toulouse ville par la piste cyclable de l'Oncopole et la digue jusqu'au Fer à cheval.

Les inscriptions se font auprès de claudinemourier@yahoo.fr ou jacquelinefourtet@numericable.fr



Lac du Barry

COMPTE-RENDU

Référents

Anciens et nouveaux, plus de 20 personnes, Claire V., Seb, Julien, Monik, Isabelle, Yves, Marie-Rose, Guillaume, Bertrand, Félix, Thérèse, Florence, Claire L., Claudine, Alain, Bruno, Françoise, Florian, Gérard, Arnaud, Boris, Simon, François, Didier, Nathalie, Hugues, se sont retrouvées à la Maison du Vélo le mercredi 5 avril sous la houlette de Jean, répondant à l'appel lancé lors de la dernière assemblée générale 2P2R, pour échanger sur le rôle de référent de quartier.

Rappelons que 2P2R est la seule association toulousaine autorisée à siéger d'office au sein des bureaux des commissions de quartier, ce qui lui confirme sa légitimité mais, bien évidemment, les personnes représentant l'association doivent être de préférence habitantes (ou proches) de chaque secteur concerné.

Suppléants, adjoints, résidents, tous étaient donc là pour découvrir la fonction de référent dans leur quartier d'habitation et échanger sur leur connaissance des problématiques de déplacements modes doux. Bien sûr, tous sont plus ou moins cyclistes, piétons, utilisent des transports en commun.

Le tour de table a permis de révéler les disparités de fonctionnement entre les quartiers, liées au mode de gestion, à la personnalité du maire de quartier, aux différentes personnes composant le bureau. .. et de «fabriquer» un socle commun dans le respect des valeurs et des buts de l'association 2P2R.

Nous avons parlé du découpage : 1.3, 2.4, 4.1, etc, de l'importance des retours de discussions, de débats lors des réunions et rassuré certains, inquiets de ne pas savoir ou pouvoir prendre position. Conseil leur a été donné de faire remonter les infos et de ne pas hésiter à en parler aux personnes connaissant bien les dossiers.

Ce fut une soirée agréable et constructive ; à n'en pas douter, il y aura des suites ; en attendant, tous les secteurs sont loin d'être correctement représentés. En particulier les référents, chargés de représenter 2P2R aux bureaux et commissions de quartier et de travailler avec les élus et les autres associations sur les projets d'aménagements urbains pour qu'ils facilitent l'usage du vélo et de la marche à pied, font défaut sur les secteurs suivants :



- 1.3 Chalets, Bayard, Belfort, St Aubin, Dupuy
- 3.2 Sept denier, Ginestous, Lalande
- 5.1 Pont des demoiselles, Montaudran, La terrasse
- 6.2 Lardenne Pradettes Basso-Cambo
- 6.3 Mirail Université Reynerie Bellefontaine
- 6.4 St Simon Lafourguette

Beaucoup d'autres secteurs verraient d'un bon œil l'arrivée de renforts, l'idée étant de pouvoir se relayer afin d'assurer une présence maximale aux commissions et surtout aux bureaux de quartiers

N'hésitez pas : partout, les volontaires sont plus que les bienvenus !

Merci à tous pour l'engagement pris de représenter notre association.

Pour couronner le tout, Didier fêtait son anniversaire et le cidre était bon !

Monik

Et contactez Françoise ou Jean : velodef frankoise@gmail.com
& jean.labbe@afpa.fr

RENDEZ-VOUS

Foire aux vélos

L'antenne locale de LAUNAGUET organise pour la 15ème fois sa Foire aux Vélos, un événement incontournable pour les habitants du Nord de l'agglomération toulousaine.

Des vélos d'occasion à petit prix, de toute forme (VTT, VTC, ville, course, etc.), pour tous (enfants, adultes, homme et femme), seront proposés à cette foire qui complète le vide grenier des écoles de LAUNAGUET qui aura lieu le même jour :

Dimanche 21 mai 2017

Allée des Sablettes, derrière le laboratoire départemental de l'eau, chemin BOUDOU.

Dépôt des vélos à partir de 8 heures, vente à partir de 9h00 jusqu'à 18h00. Seul les vélos complets et en état sont acceptés.

10% de la vente sera reversé aux écoles de LAUNAGUET lors de cette manifestation.

Dépôt gratuit. Possibilité d'essayer les vélos sur le parc fermé. Une idée de sortie pour ce week-end. Alors si les vélos de vos enfants sont trop petits, proposez les à la vente, et repartez avec une nouvelle monture à petit prix.

RÈGLEMENTATION

Attention!



Les vélocistes partenaires de 2P2R offrent des réductions aux membres de 2P2R sur présentation de leur carte d'adhérent. Profitez-en !



39 av Étienne Billières

8% de remise sur vélos, accessoires, main d'œuvre.

Partenariat spécial dans le cadre d'AYAV



62 avenue des Etats-Unis
228, av. de Muret

5% sur les vélos (VTT, VTC, fitness, course, électriques, et les locations de VTT et VTC)



9 rue Rivals
5% sur tous les vélos

VELO & OXYGEN

46 Rue de la Chaussée
6% sur tous les vélos

10% sur pièces et accessoires



24, Rue Bourse, Toulouse
1 Allée des Corbières,
Colomiers
7% sur les accessoires



4 rue des Braves
10% de remise



170 Rue de Périole
10 % sur l'achat de cycles
20 % sur entretien-réparation



9 Place du parlement
Dans le cadre d'AYAV :
10% sur les accessoires
5% sur les équipements



33, avenue Crampel
5% de remise



185, avenue des Etats Unis
5% sur les vélos électriques et
les articles vélo



13 rue Arnaud Bernard
10% sur les
accessoires

Actualités des VVV : deux Voies Vertes courtes mais prometteuses

Rien de neuf en Haute-Garonne, - aucun km de Véloroute ouvert depuis 7 ans !- par contre ailleurs deux nouvelles courtes Voies Vertes préfigurent des itinéraires plus longs, c'est pour cela qu'il faut en parler.

Aveyron : la Voie Verte de Bouillac, 5km, mais bientôt beaucoup plus pour la Véloroute de la vallée du Lot

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot a ouvert en 2016 une Voie Verte de 5km dans la vallée du Lot, entre Boisse-Penhot (à 10km de Decazeville) et Bouillac (à 10km de Capdenac-gare). Son principal avantage est de permettre aux cyclistes d'éviter la RD840, très dangereuse. C'est aussi un premier morceau d'un projet de Véloroute de 27km en rive gauche du Lot, entre Bouillac et Grand Vabre, à 15km de Conques. Les cyclistes attendent l'achèvement de ce projet, maintenant repris par Decazeville Communauté ... comme quoi 5km, c'est peu, mais ça ouvre des espoirs...

La randonnée militante de Deux Pieds Deux Roues –délégation AF3V- en Juillet 2017 pousser ce projet de Véloroute.

Voir fiche site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=489>



Voie Verte à Boisse-Penhot

Tarn : la Voie verte du Chemin Blanc, 5km, pour « sauver » une zone naturelle et, un jour, relier Castres à Mazamet

Le Conseil Départemental du Tarn a aménagé la « Voie Verte du Chemin Blanc » qui traverse le causse de Caucalières et offre des vues magnifiques sur ce causse et la Montagne Noire. Elle permet de parcourir une zone naturelle de « pelouses sèches » caractéristique de ces causses calcaires, très riche en faune et flore, et où le pastoralisme, élevage des ovins en extensif, maintient la qualité du milieu..

Cette zone, classée Natura 2000, est protégée grâce à la création de la Voie Verte, car celle-ci canalise et limite les flux de visiteurs, motorisés ou non motorisés, qui tous faisaient des dégâts.

C'est aussi un premier tronçon d'un projet de liaison cyclable en voie verte entre Castres et Mazamet, pour relier la Voie Verte Albi-Castres (43km) à la Voie Verte Mazamet-Bédarieux (76km), mais ce projet avance, hélas, très lentement :

Voir fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=489>



Voie verte sur le Causse

Distance (boucle) : 155km

Durée : 2 à 3 jours

Intérêt: Montauban et petites villes, boucle

Difficultés: facile, sauf forêt de Buzet

Cette balade est une randonnée en plusieurs étapes, partant de Toulouse et y revenant, en utilisant des Voies Vertes aménagées ou praticables sur 63km (41%) ou des routes calmes conseillées par nous (sans jalonnement), et demandées comme futures Véloroutes jalonnées.

Vous serez partout en sécurité sauf à quelques traversées signalées dans les descriptions.

Cette randonnée permet de visiter successivement :

1- le canal de Garonne et le canal de Montech jusqu'à Montauban, tout en Voies Vertes;

2- la vallée du Tarn de Montauban à St-Sulpice en passant par Villemur-sur-Tarn, sur routes;

3- les côteaux et la forêt de Buzet pour un retour sur Tlse par les routes.

Chaque étape a déjà été décrite dans ce « Journal des mobilités douces » en 2016/2017 (Balades n° 82, 83, 84, 85, 86), et, pour les VVV aménagées, l'on trouve sur le site de l'AF3V des descriptions complètes (avec photos).

Pour les hébergements : voir les Offices de Tourisme, et le site de la randonnée militante 2015 sur la Véloroute Vallée du Tarn ici : <http://randovelosud2015.le-pic.org>.

Attention, il n'y a pas de campings à Montauban, Villemur et St-Sulpice, il faut choisir un autre type d'hébergement.

Une randonnée « tourisme ou famille » (avec enfants de plus de 10 ans) en deux ou trois jours est possible, avec retour éventuel en train à partir de St-Sulpice :

Jour 1 : Toulouse-Montauban – 55km - voir Balades n°82 et n°83

Jour 2 : Montauban-Villemur-St-Sulpice- 58km- voir Balades n°84 et n°85

Jour 3 : St-Sulpice-sur-Tarn-Toulouse - 42km - voir Balade n°86

Pour raccourcir à 2 jours, et éviter les montées de la forêt de Buzet, prenez à St-Sulpice le train pour Toulouse.

Cette boucle peut se faire dans l'autre sens, avec accès direct en train de Toulouse à St-Sulpice, pour raccourcir.

Choix du sens ? selon météo et vent...



A vos agendas !

5 avenue Collignon

31 200 Toulouse

<http://toulouse.fubicy.org>

Mél : toulouse@fubicy.org

Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :

le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB

12 rue des Bouchers

67 000 Strasbourg

www.fubicy.org

Mél : secretariat@fubicy.org

Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :

www.buscyclistes.org

Mise en page :

Hélène Conter & Didier Joint

RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).

Prochaines dates : 31 Mai, 28 Juin, 26 Juillet, 30 Août

BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>

BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

Prochaines dates : jeudi 25 mai, Dimanche 25 Juin

Et aussi...

Foires aux vélos à Tournefeuille et Launaguet (21 mai), Film "Nos rayons pour un soleil" à Plaisance (9 juin), AYAN Printemps (du 29 mai au 9 juin), Inauguration nouvelle piste cyclable à l'Union (25 juin), Alternatiba 2017 (23 & 24 septembre)